

L'UNION MEDICALE DU CANADA

Propriétaire et Administrateur: Dr A. LAMARCHE.

Rédacteur-en-chef: Dr H. E. DESROSIERS.

Secrétaire de la Rédaction: Dr M. T. BRENNAN.

MONTREAL, NOVEMBRE 1890.

BULLETIN.

La médecine et la thérapeutique au Congrès de Berlin.

TROISIÈME ARTICLE.

La communication de M. Roux, de Paris, au sujet de la *diphthérie* comporte principalement les moyens à prendre pour empêcher la propagation de la maladie. Voici au reste les prescriptions de l'auteur :

10. Pour arrêter la propagation de la diphthérie, il faut reconnaître la maladie le plus tôt possible. On ne saurait donc trop recommander l'emploi des moyens bactériologiques, qui permettent un diagnostic rapide et précis ;

20. Le virus diphthérique actif pouvant persister longtemps dans la bouche après que la maladie est guérie, il ne faut rendre les diphthéritiques à leur vie ordinaire qu'après s'être assuré qu'ils ne sont pas porteurs du bacille.

30. Le virus diphthérique se conservant longtemps à l'état sec, surtout à l'abri de la lumière, il est nécessaire de passer à l'eau bouillante ou à l'étuve, tous les objets qui ont été en contact avec les diphthériques. Il faut désinfecter les linges, les couvertures, etc., avant leur transport au blanchissage.

Les logements où il y a eu des diphthériques, les voitures qui ont transporté des diphthériques, doivent être désinfectés.

Les parents, qui visitent leurs enfants diphthériques internés dans les hôpitaux, rapportent souvent les germes de la maladie dans leur famille. Ces visites doivent être aussi rares que possible. Avant de permettre l'entrée des salles aux personnes étrangères au service, il faut les obliger à revêtir un habit spécial qui recouvrira leurs vêtements et qu'elles quitteront à la sortie. Il faut exiger aussi qu'elles se désinfectent la figure et les mains.